

COMMUNIQUÉ

Prix innovation de la CSST Trois entreprises de Laval couronnées

Direction régionale de Laval
1700, boulevard Laval
Laval (Québec) H7S 2G6

Laval, le 29 avril 2010 – Trois entreprises de la région de Laval ont reçu un Prix innovation en santé et sécurité du travail de la part de la CSST. Les travailleurs et les employeurs de l'entreprise Les Serres Sylvain Cléroux, de l'entreprise Les Produits intégrés Avior inc. et du Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne se sont particulièrement distingués par la réalisation de solutions ingénieuses, efficaces et faciles à appliquer pour réduire et même éliminer les risques d'accidents et de maladies du travail.

Une emboteuse mobile chez Les Serres Sylvain Cléroux améliore les conditions de travail

L'entreprise Les Serres Sylvain Cléroux est lauréate dans la catégorie PME. De la fin février à la fin mars, les travailleurs faisaient l'embotage des pots de fleurs à l'extérieur des serres puisque les installations nécessaires à ces activités sont trop imposantes pour y être rentrées. Avant la mise en place de l'innovation, ils étaient exposés aux intempéries et aux autres conditions de la météo pendant de longues journées. Ils ont décidé de bâtir une emboteuse mobile intégrant tous leurs outils, dans laquelle ils travaillent maintenant au chaud dans un endroit bien éclairé, à l'abri des rigueurs du climat québécois. Les travailleurs sont très satisfaits et l'entreprise a constaté une augmentation de la production. Cette innovation pourrait être exportée dans le milieu de l'agronomie, particulièrement dans les établissements qui utilisent des serres.

Chez Les Produits intégrés Avior inc., on innove grâce à un nouveau dispositif d'encoffrement d'une presse pneumatique

La lauréate dans la catégorie Grandes entreprises est Les Produits intégrés Avior inc. Lorsque les travailleurs affectés à la presse pneumatique procédaient au redressage d'une pièce métallique, il y avait des risques qu'une partie de celle-ci soit projetée durant l'opération. Les employés ont créé un caisson en Lexan monté sur rails, résistant aux impacts. Ils l'ont installé sur la presse au moyen d'un système de contrepoids pour en faciliter le soulèvement. Le caisson recouvre toute la presse et peut être soulevé d'un seul doigt. Cette belle réalisation d'équipe élimine le risque que la projection d'une pièce métallique blesse un travailleur. Ils en sont très fiers. Ce type de dispositif peut également être utilisé pour effectuer d'autres activités requérant l'utilisation d'une presse.

Au Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne, les étudiantes et enseignantes du secteur coiffure travaillent de façon ergonomique

Le lauréat dans la catégorie Organismes publics est le Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne. À l'école de coiffure, les marottes sur lesquelles les élèves font leurs apprentissages étaient installées sur les comptoirs. Les tâches comportaient des contraintes essentiellement posturales qui, combinées au manque d'ergonomie du poste de travail, pouvaient occasionner de sérieux maux de dos et de cou. De plus, la taille des élèves et des professeurs peut varier de moins de cinq pieds à environ six pieds.

Le comité de santé et sécurité élèves-professeurs en coiffure, en collaboration avec les élèves du programme de métallurgie du Centre de formation en métallurgie de Laval, ont créé un support à marottes ergonomique, en métal. Les marottes sont maintenant installées sur le support en métal, lequel est fixé sur les chaises de coiffure. Celles-ci étant hydrauliques, les élèves et les professeurs peuvent monter et descendre le plan de travail et ainsi travailler à leur hauteur en adoptant une posture ergonomique et sécuritaire. Tous sont très fiers d'avoir travaillé de concert à cette solution ergonomique pour améliorer les conditions d'exercice des futures coiffeuses, qui sont bien satisfaites des résultats.

La CSST a aussi félicité les trois autres entreprises dont la candidature a été retenue. Il s'agit de :

- dans la catégorie PME : **Dyne-A-Pak**;
- dans la catégorie Grandes entreprises : **Demix Construction** et **Pergo Laval**.

Les lauréats en lice pour la grande finale nationale !

Toutes ces innovations sont le fruit d'une étroite collaboration entre les travailleurs et les employeurs. Les lauréats ont été choisis par un jury composé de représentants d'employeurs, de travailleurs, de la CSST et de ses partenaires en santé et sécurité du travail. Mentionnons que non seulement les lauréats régionaux sont-ils couronnés dans leur région, mais ils se retrouvent aussi en lice pour le Gala national des Prix innovation, qui aura lieu au printemps 2011.

La prévention, on y travaille tous ensemble !

Organisé par la CSST, le Prix innovation vise à récompenser les initiatives en matière de prévention et à les faire connaître aux autres entreprises, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Pour en apprendre davantage sur le Prix innovation et pour voir les vidéos illustrant les réalisations lauréates, consultez notre site Web : www.csst.qc.ca/prixinnovation.